Réf. Farde e-Assemblées : 2689006

N° OJ : 3

Projet d'Arrêté - Conseil du 15/12/2025

Objet : Asbl Cercle des étudiants en Philosophie et Sciences sociales de l'Université Libre de Bruxelles.- Subside: 500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025;

Considérant que l'asbl Cercle des étudiants en Philosophie et Sciences sociales de l'Université Libre de Bruxelles demande un subside de 500,00 EUR pour les Festivités des 50 ans;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 500,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Cercle des étudiants en Philosophie et Sciences sociales de l'Université Libre de Bruxelles.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025.

Annexes :